



Association
Internationale
Francophone des
Intervenants auprès des
familles séparées

PROGRAMME
SÉMINAIRE AIFI
EN VISIOCONFÉRENCE

THÈME

**CONFLIT SÉVÈRE DE SÉPARATION ET ALIÉNATION PARENTALE :
DÉFIS ET ENJEUX POUR LES INTERVENANTS SOCIAUX ET JURIDIQUES**

PRÉAMBULE

Les professionnels du monde psychosocial et juridique font face à de grands défis lorsqu'ils interviennent auprès des familles en conflit sévère ou dans les cas d'aliénation parentale. Malgré leurs compétences et leurs expertises, ils se sentent souvent impuissants et parfois dépassés par ces situations familiales complexes. Certaines familles n'hésitent pas à changer de professionnel voire -à porter plainte à la protection de la jeunesse ou contre le professionnel lui-même et déposer de nouvelles procédures judiciaires. Le recours au Tribunal peut être justifié, mais même lorsque justifié, il ne porte pas toujours ses fruits en l'absence de services spécialisés offrant un suivi intensif à ces parents et leurs enfants.

Pour bien pouvoir gérer ces conditions, il est essentiel pour les professionnels de bien comprendre la dynamique des relations d'une famille en conflit sévère, de savoir la distinguer de l'aliénation parentale, et identifier les facteurs sabotant les possibilités d'interventions efficaces.

Armés de stratégies adaptées à ces familles et d'un plan d'action avec les autres partenaires, il est possible d'aider les parents et les enfants pris trop souvent en otages entre leurs parents, à changer d'attitudes et recentrer leurs énergies sur les besoins prioritaires de ces derniers.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Les objectifs sont de distinguer les deux problématiques et faire connaître les divers services à ces familles, disponibles au Canada (Québec et Ontario) ainsi qu'en France. De plus, ce séminaire vise à enrichir les réflexions sur les défis et enjeux que représentent ces situations familiales complexes et soutenir le développement de pratiques novatrices. Noter que ce séminaire s'adresse tant aux juristes qu'aux intervenants psychosociaux œuvrant auprès de ces familles.

PROGRAMME

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

DE 8H00-15H00 (Heure normale de l'Est) DE 14H-21H (Heure de l'Europe)

Matinée 8 h 00-12 h30

8h00 OUVERTURE : Honorable juge **Marie Gaudreau**, présidente Chambre de la famille, Cour supérieure du Québec.

8h15-8h45 : Madame **Francine Cyr**, Ph.D., professeure honoraire, psychologie, Université de Montréal, Québec, Canada . Coordonnatrice clinique du programme d'intervention psycho-judiciaire à Québec. Elle indiquera les principales distinctions entre le conflit sévère de séparation et l'aliénation parentale afin de choisir le mode d'intervention le plus approprié. Elle nous entretiendra sur les services offerts pour ces problématiques et tracera un bilan de l'expérience terrain dans le cadre du PCR (programme parentalité-conflit-résolution) mis en place à la Cour supérieure de Québec pour les couples à haut niveau de conflictualité.

8h45-9h00 Questions

9h00-9h30

Monsieur **Pierre Grand**, médiateur familial diplômé d'État et administrateur AIFI, France. Il présentera le bilan des réflexions de la section française de l'AIFI sur l'accompagnement des familles séparées à haut conflit, les dispositifs que certains intervenants ont pu mettre en place ainsi que les résultats d'une étude menée à partir d'un questionnaire adressé à divers professionnels en France.

9h30-9h45 Questions

Pause santé 9h45-10h00

10h00-10h30

Maître **Julie Guindon**, avocate et procureure, médiatrice et arbitre, de la région d'Ottawa. Elle présentera le programme de formation offert aux médiateurs familiaux en Ontario dans les cas de hauts conflits.

10h30-10h45 Questions

10h45-11h15

Madame **Lorraine Filion**, t.s., médiatrice familiale et co-présidente AIFI. Elle présentera un nouveau documentaire destiné aux intervenants portant sur le conflit de loyauté de l'enfant dans les conflits sévères de séparation.

11h15-11h30 Questions

Repas du midi 11h30-12h15

Après-midi 12h15-15h30

12h15-12h45

Maître **Sophie Gauthier** Ad. E., avocate, Étude Verdon, Armanda, Gauthier s.e.n. c.r. l., Québec. Elle fera état des notions d'aliénation parentale, fragilisation et perte du lien parent-enfant sous l'angle de l'avocat qui représente les parents aux prises avec ces situations extrêmes. Pour éviter les pièges et devenir un agent de changement positif, le rôle traditionnel de l'avocat mérite une mise à jour.

12h45-13h00 Questions

13h00-13h30

Madame **Caroline Paradis**, Présidente-fondatrice, Carrefour aliénation parentale (CAP).

Le CAP, une boussole pour ne pas perdre pied face à l'aliénation parentale. Vivre au quotidien une situation d'aliénation parentale, c'est un marathon psychologique qui peut emmener dans son sillage un parent sain vers des émotions qu'il n'aurait jamais imaginées sans compter les conséquences souvent dévastatrices affectant plusieurs sphères de sa vie. Prévenir par la sensibilisation, l'éducation et soutenir le parent ciblé et son entourage, c'est un pas essentiel pour aider un enfant. Le Carrefour aliénation parentale (CAP) offre des services éducatifs et d'accompagnement majoritairement aux familles touchées par le risque de perte de lien et l'AP.

13h30-13h45 Questions

Pause — santé 13h45-14h00

14h00-14h45

Conclusions réflexives sur les conflits sévères et l'aliénation — Madame **Karine Poitras**, Ph.D, est psychologue en pratique privée depuis 20 ans et professeure au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Ses travaux de recherche portent notamment sur les trajectoires psychojudiciaires suivant la séparation parentale, les situations familiales hautement conflictuelles et le rôle du psychologue auprès de ces familles.

15h00 Clôture du séminaire

15H30 APÉRO/CAFÉ VIRTUEL Les participants seront divisés en différentes classes virtuelles selon leurs choix pour échanger en petits groupes avec deux conférenciers. Ils pourront prendre le verre de l'amitié ou un bon café pour poursuivre les échanges sur une base informelle.